



Objet : Demande de l'abandon du dispositif « constellations »

Brest, le 31 decembre 2020

Madame la DASEN,

**CONSTELLATIONS ET AUTRES « ACCOMPAGNEMENTS » PPCR : CA SUFFIT !**

Depuis la rentrée, la colère gronde dans les écoles en raison de la mise en place du dispositif de formations par constellations imposé par le Ministre.

Ce dispositif repose sur des visites de CPC dans les classes des collègues concernés et des visites entre collègues demandées par le ministère.

Pour le SNUDI-FO 29, Sud Education 29, il ne s'agit pas d'une question de pédagogie mais d'une attaque contre notre statut puisque le DGRH a expliqué qu'il ne s'agissait que d'un échantillon de l'accompagnement pérenne qui serait imposé à tous les enseignants au sortir du "Grenelle".

Les professeurs des écoles refusent d'être suivis continuellement et d'être considérés comme des stagiaires toute leur carrière !

Dans certains départements, l'IEN a pu annoncer que 10 écoles désignées vont être accompagnées dès cette année suite aux résultats insuffisants aux évaluations nationales, avec « proposition » de visites de CPC dans les classes.

Il s'agira d'écoles non concernées par les constellations cette année mais les enseignants s'interrogent sur la troublante ressemblance entre ces dispositifs.

L'IEN rajoute que, dans les années qui suivront, d'autres écoles seront ciblées pour la même démarche !

**Constellations ou autres accompagnements, tout s'accumule !**

SNUDI-FO 29, Sud Education 29, revendiquent l'abandon définitif de cet accompagnement obligatoire.

Céline CHOPIN (FNEC FP FO) et Olivier Cuzon (Sud Education)